

Annecy, le 2 décembre 2022

ÉVÉNEMENT

Rendez-vous à la foire de la Saint-André mardi 6 décembre

La traditionnelle foire de la Saint-André se tiendra en centre-ville d'Annecy mardi 6 décembre. Près de 800 commerçants et environ 50 000 visiteurs sont attendus.

C'est l'un des rendez-vous annuel les plus attendus, la foire de la Saint-André connaît chaque année un immense succès rassemblant des dizaines de milliers de personnes dans le centre-ville d'Annecy.

La foire de la Saint-André en chiffres

- **4,8 km** de voiries
- **800 stands** dont 85% de commerçants non sédentaires, 10% de commerces sédentaires et 5% d'associations
- **50 000 visiteurs** par an

Les conséquences sur le stationnement et la circulation

Du lundi 5 décembre 20h au mardi 6 décembre 23h30 : le stationnement des véhicules et des cycles sera interdit dans les rues où se tiennent les différents marchés ainsi que dans les rues suivantes :

- Saint-Dominique
- De la Poste
- Sommeiller (entre la rue de la poste et la rue des Glières)
- Des Glières
- Camille Dunant (entre la rue Joseph Blanc et la rue St-Dominique)
- Jean-Jacques Rousseau
- Président Favre
- De la Gare

Un parking à vélos éphémère sera mis en place du lundi 5 au mercredi 7 décembre, près du parking à moto (parking de l'hôtel de ville).

La circulation sera interdite du lundi 5 décembre 20h au mardi 6 décembre 23h30 dans les rues des marchés et les rues citées ci-dessus.

Le jour de la foire, la rue Sommeiller sera réservée à la circulation des transports urbains, interurbains et taxis dans les deux sens, de 4h à 21h. La circulation sera alternée.

Le site propre de la rue Carnot-avenue de Brogny sera réservé aux transports urbains, interurbains, taxis et riverains dans les deux sens. La circulation sera alternée.

Les livraisons seront interdites dans tout le périmètre de la foire mardi 6 décembre de 4h30 à 20h.

+ d'infos sur l'arrêté municipal joint